

LES  
ANNALES DE LA CORSE

PAR

M. LE DOCTEUR ANTOINE MATTEI

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADEMIES ET AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

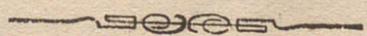


PARAISSANT UNE FOIS PAR MOIS

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Notice biographique .....	A. MATTEI.	
Géologie de la Corse ( <i>suite</i> ) : Soulèvement		gouvernement du général Pascal Paoli
de l'île .....	A. MATTEI.	(1762-1766)..... A. MATTEI.
Chronologie : l'état de la Corse sous le		Bibliographie de la Corse (1859-1860)..... A. MATTEI.

TROISIÈME VOLUME



BUREAU DES ANNALES DE LA CORSE

PARIS, RUE THÉRÈSE, 4

Bureau des ANNALES DE LA CORSE, Paris, rue Thérèse, 4

*Les Annales de la Corse* paraissent mensuellement par cahiers in-4° de seize pages au moins. Le prix de l'abonnement est de 12 fr. par an pour la France et l'Algérie, le port en sus pour l'étranger. Les instituteurs communaux de la Corse ne paieront les abonnements que 10 fr. La même faveur est accordée aux militaires jusqu'au grade de lieutenant. *Les Annales* sont adressées à toutes les bibliothèques publiques de la Corse, dans les villes comme dans les communes rurales. Ces bibliothèques paieront l'abonnement si elles le peuvent.

On s'abonne au bureau des *Annales* et chez tous les libraires de la Corse ; l'abonnement est payable après la réception du 2° numéro. Tout souscripteur recevra comme prime les *Proverbj detti e Massime Corse*. 1 vol. in-18, de XXXI-180 pages, Paris 1867. S'il envoie, avec la lettre d'abonnement, un timbre de 25 cent. destiné à en payer l'expédition ; il recevra le volume, sans frais, au bureau du journal. L'abonnement pour un an commence au mois de janvier. Ecrire lisiblement les noms, prénoms, professions et adresses des abonnés. On ne reçoit de lettres que celles qui sont affranchies.

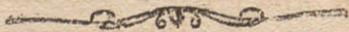
*Les Annales* annonceront tout ouvrage écrit sur la Corse, qui serait publié par un Corse, ou qui pourra paraître en Corse, et qui leur sera envoyé. Elles en feront même l'analyse s'il y a lieu.

### AVERTISSEMENT

Le moyen le plus simple et le plus sûr pour faire parvenir au bureau du journal le montant des abonnements est celui d'un mandat sur la poste payable à Paris.

En sus des 12 francs, l'abonnement coûte, de poste, 60 centimes pour l'Europe ; il coûte 3 francs pour les colonies espagnoles et la république de Venezuela, en Amérique. Ce qui met le prix de l'abonnement aux *Annales* :

Pour la France et l'Algérie.....	12 fr.	»»
l'Europe, en dehors de la France.....	12	60
l'Amérique.....	15	»»



## NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur JOSEPH GRANDVAL, ancien industriel, bienfaiteur de la ville d'Ajaccio (1).

Lorsque dans un des derniers numéros des *Annales*, nous rendions compte de la notice biographique du docteur Regulus Carlotti, par M. L. Campi, nous faisons remarquer la différence qu'il faut faire entre les Corses qui, dans leur intérêt, ont fait ou font beaucoup de bruit et les Corses qui, dans un sentiment patriotique, ont fait ou font beaucoup de bien. Ce sont ces derniers que nous recommandions au chercheur consciencieux ; en effet M. Campi ne pouvait mieux choisir son exemple ; il publie aujourd'hui la biographie de Joseph Grandval, riche industriel natif d'Ajaccio, et qui a comblé cette ville de grandes largesses.

Le nom suffit à indiquer une origine continentale ; en effet Gaspard-Paul Grandval, officier de santé en chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, pendant son séjour dans cette ville, épousa Marie-Nicolette Susini, originaire de Sartène, et continua, de son vivant, à exercer la médecine en Corse.

Ce médecin eut deux fils, Jean, devenu docteur en médecine qui a suivi la carrière militaire, et Joseph, dont il va être question ; tous les deux nés à Ajaccio et comme nous allons le voir ayant montré qu'ils méritaient bien le titre d'enfants de la Corse.

Destiné à être ecclésiastique par son parrain le cardinal Fesch, qui l'avait placé dans le séminaire de Reims, Joseph Grandval, changea de carrière en 1815, lors de la chute de l'empire et fut placé par son frère Jean dans une pharmacie à Toulon, puis à Marseille.

Ici Joseph s'occupe des sciences physiques et chimiques qui font le fonds des connaissances pharmaceutiques, mais qui conduisent aussi aux arts utiles et à mille industries. A la vue de ce que l'on jette à la mer d'écumes provenant de la cassonade, il analyse les résidus de la fabrication et y ayant trouvé du sucre, il se propose de récupérer ce qui est perdu par une meilleure distillation.

Un marchand de conserves alimentaires auquel Joseph associe fournit les fonds, un chaudronnier fait un appareil de distillerie, et voilà le jeune Grandval à la tête d'une raffinerie naissante. C'est l'origine d'une fortune qui est arrivée à sept ou huit millions. Je ne suivrai pas ici toutes les péripéties de la vie de Joseph Grandval tracées dans la biographie de M. Campi, mais c'est un

exemple de plus pour démontrer à nos compatriotes que l'étude des sciences positives ne conduit pas seulement le jugement et le travail à des résultats certains, c'est une des voies les plus honorables et les plus sûres pour arriver au bien-être et souvent à la fortune. S'il fut un temps où l'honneur et la fortune consistaient à être le fils de son père, c'est le travail honnête et intelligent qui y conduit surtout aujourd'hui et qui y conduira encore plus dans l'avenir.

Espérons que l'instruction se développant de plus en plus dans notre département, c'est aux sciences surtout et à leurs applications dans les arts utiles que nos compatriotes demanderont un avenir meilleur, plutôt que de courir après les emplois, après les carrières précaires de la politique et autres semblables.

Joseph Grandval est donc déjà un modèle à citer de ce que peut le travail intelligent, persévérant, honnête, relevant non seulement la fortune mais la dignité de l'homme. Joseph Grandval a été mieux que cela. Malgré sa nombreuse famille à laquelle il a laissé une grande fortune et une des plus belles positions de Marseille, comme honorabilité et comme avenir, Joseph Grandval a su faire un noble et généreux usage de son avoir.

Non seulement il a rendu service à l'industrie par le perfectionnement de la raffinerie du sucre, il s'est fait remarquer à Marseille par ses bonnes œuvres, il a fait profiter la Corse et surtout la ville d'Ajaccio d'une grande part de ses largesses. De l'argent pour la libération des conscrits, des pensions aux pauvres aveugles, des donations successives à l'hôpital civil d'Ajaccio montant en six ans à 409,492 francs, ce qui a permis en quelque sorte de faire cet hôpital ce qu'il est.

La ville d'Ajaccio, comme de juste, a honoré ce bienfaiteur en donnant son nom au boulevard qui, de la place du Diamant, monte à la place du Casone, et après la mort de Joseph Grandval elle a placé dans le vestibule de l'hospice civil une pierre commémorative de ses largesses.

Ces traits honorent à la fois ceux qui les font et ceux qui les reçoivent, surtout quand ils ont lieu dans un but de bien public et non dans un but d'orgueilleuse ostentation. Honneur soit rendu aux travailleurs intelligents qui savent être aussi de véritables hommes de bien !!

Pour ne pas oublier le biographe, en finissant, je dirai à M. Louis Campi que s'il continue à choisir ainsi ses biographies, il aura rendu un véritable service à la Corse.

D<sup>r</sup> A. MATTEI.

(1) Par M. Louis Campi, in-8° avec portrait. — Ajaccio 1879.

## GÉOLOGIE DE LA CORSE

(Suite).

## SOULÈVEMENT DE L'ÎLE.

Si quelques géologues ont parlé en passant du soulèvement de la Corse, aucun n'a étudié ce sujet difficile, et quoique nous n'ayons pas la prétention de l'élucider complètement, nous croyons que nous avons assez d'éléments pour en aborder l'étude.

Pour la Corse, comme pour le reste des îles et des continents, les géologues ont été fort embarrassés, comme on le voit encore dans Buffon, tant qu'ils n'ont eu, pour les expliquer, que la formation des dépôts de matières en suspension dans les mers et dans l'atmosphère. L'étude des soulèvements, approfondie surtout par M. Elie de Beaumont est venue jeter le plus grand jour sur la question. Les parties les plus profondes de la croûte terrestre, poussées par des explosions du travail central où tout doit être encore en fusion, sont venues à la surface et ont brisé, soulevé, celles qui leur étaient superposées, dressant tantôt des montagnes, là où était la mer, tantôt produisant des affaissements pour que la mer revint sur des points qu'elle avait quittés, etc.

Pour reconnaître à première vue que la Corse est le résultat de soulèvements et qu'elle n'a pas été formée telle qu'elle est par simples dépôts on n'a qu'à voir ses formes abruptes, les terrains de formation plutonique ou ignée occuper les plus grandes hauteurs et les terrains de dépôt ou stratifiés occuper les localités les plus basses. Bien plus, ces terrains stratifiés, primaires, secondaires et tertiaires, loin d'offrir une stratification uniforme, horizontale, à la même hauteur sur tous les points offrent leurs couches brisées en plusieurs sens, inclinées différemment selon les lieux et à des hauteurs excessivement variées. Maintenant :

1° Quelle est l'époque à laquelle ce soulèvement a eu lieu ?

2° Quel en a été le mécanisme ; c'est-à-dire quelles en ont été les causes et comment ont agi ces causes, quel en a été le résultat immédiat, consécutif ?

3° Ce soulèvement s'est-il fait en une, deux ou plusieurs fois, s'est-il fait brusquement ou lentement ?

Voilà tout autant de questions que nous allons discuter pour en tirer les conclusions les plus probables.

*Epoque du soulèvement.* Il est évident qu'on ne peut pas parler ici ni des époques historiques, ni même des époques préhistoriques. On ne peut compter le temps

ni par siècles, ni par des milliers de siècles. Sans doute il est question dans l'histoire d'îlots qui ont surgi du fond de la mer pour paraître au-dessus de sa surface. De notre temps encore, on a vu de ces îlots paraître et disparaître comme la cause passagère qui les a produits ; une éruption volcanique, par exemple, agissant sur un petit circuit et où la terre a baissé de nouveau après l'explosion et l'extinction de la bouche volcanique.

La Corse a été l'effet d'un grand soulèvement se rattachant évidemment aux îles et aux continents qui l'environnent. Nous ne pouvons pas nous arrêter ici à des études détaillées parce qu'elles nous entraîneraient trop loin, mais il suffit de voir sur une carte de l'Europe la direction du grand axe de la Corse, pour reconnaître qu'il va du nord au sud, que notre île n'est en quelque sorte que la continuation de la Sardaigne. Le détroit de Bonifacio lui-même est semé d'îlots qui rejoignent pour ainsi dire les deux grandes îles. La Corse et la Sardaigne sont dirigées dans le sens des Alpes qui, commençant au sud de la France, se prolongent jusqu'au nord de l'Europe. A ce grand soulèvement dirigé du sud au nord, se rattache presque parallèlement le soulèvement de la Sicile et des Appennins qui longent l'Italie.

Si à cet aspect général, on ajoute l'étude détaillée des terrains, en Sardaigne, en Italie, au golfe de Gênes, comme ont commencé à le faire La Marmora et Pareto, on trouve des terrains analogues à ceux qu'on rencontre en Corse.

Ainsi, la Corse remonte à la constitution définitive des continents et des îles que nous voyons encore autour d'elle.

Si maintenant nous voulons préciser un peu plus cette constitution, par rapport aux époques géologiques, nous voyons que non seulement les terrains plutoniques ou de formation ignée, mais les terrains stratifiés, les terrains secondaires et tertiaires étaient déjà formés. En d'autres termes, là où la Corse est maintenant, le sol n'a pas seulement été plat, horizontal. Les terrains primaires stratifiés, puis la mer avec tous ses dépôts y ont séjourné pendant les époques géologiques secondaires et tertiaires.

*Mécanisme du soulèvement.* Le grand axe de l'île étant dans le sens du méridien et dans le sens du grand axe de la Sardaigne, dans le sens des Alpes, etc., c'est dans ce sens qu'a agi la force principale qui a soulevé la Corse ; cependant si on regarde de près la grande chaîne de nos montagnes, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, cette chaîne va bien du nord au sud depuis le cap Corse jusqu'au mont Tenda, et après

vallée du Golo elle reprend la même direction pour suivre le mont San Petrone et se prolonger jusqu'à la vallée du Tavignano. C'est-à-dire que la direction de la chaîne orientale de nos montagnes est franchement dirigée du nord au sud.

Il n'en est pas exactement de même de la grande chaîne centrale de l'île, laquelle commençant pour ainsi dire à Bonifacio, se dirige bien au nord, mais en obliquant un peu au nord-ouest, pour se recourber brusquement en demi-cercle derrière le Niolo et Giussani, comme si elle allait à la rencontre de la chaîne orientale. Le col de San Colombano marque cette rencontre des deux chaînes au nord. La ville de Corte est en quelque sorte au centre du cercle formé par ces deux rencontres.

Le plus fort de la force soulevante nous est indiqué par les points les plus élevés qui sont pour la chaîne centrale ou occidentale, les monts *Cinto*, *Paglia-orba*, *Rotondo*, monte d'*Oro*, *Renoso* en diminuant toujours de hauteur à mesure qu'on se dirige au sud.

Sur la chaîne orientale, les plus grandes hauteurs nous sont offertes par les monts San Petrone et Tenda, pour aller en diminuant de hauteur jusqu'au cap Corse. La nature des terrains qui composent les hauteurs nous donne précisément la nature de la cause de ces soulèvements.

Pour la chaîne centrale ou occidentale, ce sont les porphyres qui forment les monts Cinto et Paglia-Orba, c'est-à-dire que les Porphyres, le terrain plutonique le plus profondément situé ayant été poussé à la surface par une explosion du feu central, a soulevé tout ce qui lui était superposé, a largement brisé les couches horizontales les plus superficielles et à travers l'immense fente, il a fait venir à la surface les granits qui contiennent la chaîne centrale, depuis le monte Rotondo, jusqu'au mont de Cagna. Voilà pour la chaîne centrale ou occidentale.

Tout autre a été le mécanisme de la chaîne orientale : ici nous trouvons non seulement aux plus grandes hauteurs, aux monts San Pietro et Tenda, mais tout le long du cap Corse des serpentines, autre terrain d'éruption, lequel a brisé à son tour les terrains secondaires et tertiaires pour ne faire passer à travers la fente et ne porter à la surface que les débris des bancs de terrains primaires stratifiés.

Les causes de soulèvement de la chaîne orientale sont donc autres que celles de la chaîne occidentale, elles viennent de bien moins profondément, et ont eu une action bien moins puissante que les causes de soulèvement de la chaîne occidentale.

Maintenant les Porphyres poussés à la surface suffi-

sent à expliquer le soulèvement des terrains primaires stratifiés qu'on trouve à Galeria comme à Giussani et à Corte, ils suffiraient à expliquer la carbonisation d'une partie de ces terrains ou la houille d'Osani, mais ils me paraissent insuffisants à expliquer les divers pics qui se trouvent le long de la chaîne occidentale.

Ces pics ne me paraissent explicables que par l'admission de petits volcans qui ont servi en quelque sorte de soupape à la force de soulèvement. Ce point mérite de nous arrêter un peu, parce que si les uns, comme Barral et Cadet, ont admis des volcans en Corse, ils l'ont fait vaguement ; d'autres, et c'est le plus grand nombre les ont niés.

Voyons les raisons qui militent en faveur des volcans et les raisons contraires.

Si de nos jours encore, les volcans de la Corse fumaient comme le Vésuve à Naples et l'Etna en Sicile, on ne se refuserait pas à leur attribuer le soulèvement de notre île, pas plus qu'on ne se refuse à leur accorder le soulèvement du sud de l'Italie et de l'île de Sicile.

Mais si, comme tout le démontre, nos volcans ont existé, ils se sont éteints depuis un temps très long, impossible à déterminer par siècles. On peut même dire, comme nous allons le voir, que leur durée n'a pas été très longue.

Si la carbonisation de la houille, si la cristallisation des porphyres et des granits orbiculaires ne prouvaient pas la haute température à laquelle a été soumise notre île au moment du soulèvement de la chaîne occidentale, ce qui est arrivé après et ce qui existe encore le démontrerait. Ainsi, nous verrons en parlant des eaux thermales ou chaudes que notre île en a été couverte encore aux temps historiques puisque dans une foule de localités où ces eaux n'existent plus, les lieux portent encore le nom de *caldane* ou des noms analogues. De nos jours encore, les eaux thermales ou chaudes qui existent viennent des terrains granitiques tandis que nous verrons les eaux ferrugineuses et gazeuses venir des terrains primaires stratifiés et serpentineux. Mais ceci ne prouve pas encore l'existence des volcans.

Cette existence nous paraît prouvée par la présence des lacs sur les plus grandes hauteurs et par la forme surtout du monte Rotondo.

En effet, que peuvent signifier des lacs situés sur les plus hautes montagnes, si ce n'est des cratères de volcans éteints ?

La forme arrondie de leur ouverture, leur profondeur presque indéterminable, leur percement à travers des terrains granitiques où l'eau n'a pas d'action, leur formation impossible à expliquer par des nappes d'eaux

souterraines, puisqu'il n'y a tout autour et à une grande distance que des terrains cristallisés en grandes masses, leur situation sur les montagnes les plus hautes de l'île, tout ceci ne me paraît explicable qu'en les considérant comme des bouches volcaniques éteintes.

Je dis bouches volcaniques à dessein, parce qu'on les rencontre à la base des pics comme à la base des monts Cinto, d'Oro, Renoso, parce qu'ils peuvent n'avoir eu qu'un effet, le soulèvement du pic correspondant et s'être éteints bientôt après.

Les choses ont dû être tout autres pour le monte Rotondo. Ici nous voyons des preuves d'un cratère ayant duré quelque temps.

La forme tronquée du monte Rotondo qui représente un cône arrondi, rappelle les hauteurs du Puy de-Dôme, où les volcans éteints sont admis par tous les géologues aujourd'hui. Si le sommet de notre montagne représente une plate-forme aujourd'hui plutôt qu'un puits, c'est qu'il a été comblé par l'éboulement des bords. Chose remarquable, c'est aussi la montagne de la Corse la plus criblée de lacs à la base du pic pour démontrer que le grand cratère du sommet s'est éteint quand des bouches volcaniques se sont ouvertes à sa base pour s'éteindre elles-mêmes comme toutes les autres, mais le monte Rotondo a offert un véritable cratère qui a dû durer assez longtemps. Voilà les raisons qui nous paraissent démontrer la présence des volcans en Corse au moment et quelque temps après le soulèvement de la chaîne occidentale de nos montagnes.

Arrivons aux arguments qui sembleraient infirmer ces volcans. Ces arguments se réduisent presque à un seul, c'est la rareté des produits volcaniques. Des études plus approfondies ont besoin d'être faites sur les lieux à ce point de vue; mais si des géologues les plus récents il n'y en a pas beaucoup qui aient constaté des produits volcaniques en Corse, Barral, Cadet et quelques autres en ont rencontré. Ils peuvent peut-être en avoir exagéré le nombre, mais ne serait-ce qu'à titre d'avertissement, il faut qu'on étudie cette question sur place. Si les laves, les basaltes et autres produits devaient être rares, il faudrait se demander encore si les volcans de la Corse ayant eu peu de durée, si, étant éteints depuis très longtemps, ces produits n'ont pas été décomposés et entraînés à la mer; ainsi au nord-est de Bonifacio on a observé des terrains trochytiques consistant en un petit amas de cendres et des conglomerats ponceux blancs avec quelques scories noires.

*Le soulèvement s'est-il fait simultanément, en deux ou plusieurs temps, a-t-il été brusque ou lent?* D'après tout ce que nous avons dit, le mécanisme du soulèvement de

la chaîne centrale ou occidentale a été tout différent de celui qui a soulevé la chaîne orientale. Ils ont porté sur des terrains différents pour la nature et pour l'ancienneté de leur formation. La force de soulèvement a été diverse pour l'intensité et même pour la direction. Ils ne pourraient avoir de commun que l'époque de leur éruption et la violence du soulèvement. En effet, la chaleur qui a carbonisé les terrains d'Osani pourrait bien avoir mis en fusion les serpentines pour les projeter à la surface de la chaîne orientale comme les porphyres ont apparu à la surface de la chaîne occidentale. Si au contraire les soulèvements se sont faits l'un après l'autre, c'est évidemment celui de la grande chaîne qui a précédé. Les points qui indiqueraient la brisure entre les deux chaînes passeraient par le col de San Colombano, qui sépare la vallée du Golo de celle d'Ostriconi, le col de San Quilico, près de Corte, qui sépare le bassin du Golo du bassin du Tavignano, mais ces points ne paraissent pas justifier tout à fait la brisure. C'est-à-dire que la chaîne occidentale et la chaîne orientale, tout en ayant eu un soulèvement distinct, il a pu être simultanément pour les deux. Un caractère qui est commun aux deux est la violence du soulèvement, et cette violence est encore plus marquée sur la chaîne orientale à cause des terrains stratifiés dont elle présente les brisures et les inclinaisons tandis que la chaîne occidentale n'offre guère de terrains stratifiés, ou ceux qu'elle offre à Osani, à Bonifacio, sont peu inclinés et presque horizontaux.

*Effets immédiats et consécutifs.* Ces effets des soulèvements nous sont déjà connus pour la plupart, tels que le transport à diverses hauteurs des terrains stratifiés de même nature et l'inclinaison diverse de ces terrains. Ainsi nous avons vu que les terrains tertiaires de Saint-Florent ayant leurs bancs bien plus inclinés que ceux de Bonifacio et d'Aleria, indiquent plus de violence dans la force qui les a brisés. C'est au soulèvement des terrains sous-jacents qu'est due la grotte de Brando formée à travers une colline de calcaire cristallin stratifié dont les bancs ont formé en se brisant un long vide. D'autres grottes au contraire, semblent être le résultat d'un courant liquide qui, de la profondeur, est venu à la surface. Telle est la grotte de Sainte Catherine de Sisco. Une grotte près de Castifao semble par ses dépôts avoir été le lieu du passage d'un grand cours d'eau, c'est-à-dire que des nappes souterraines situées entre les couches jurassiques ou autres ont pu se faire jour au moment du soulèvement.

Ces grottes qui se rattachent aux phénomènes physiques dont nous parlons, bien entendu, n'ont rien à faire

avec celles qui sont le résultat d'usure des terrains par la mer comme les grottes de Bonifacio.

Enfin, nous parlerons ailleurs des brèches osseuses ou fentes de terrain que des débris divers sont venus combler plus tard.

Une conséquence de la brisure de tous ces terrains stratifiés primaires comme secondaires et tertiaires est la solution de continuité dans leurs couches, les unes perméables les autres imperméables à l'eau ; couches qui, sur le continent, permettent de savoir à quelle profondeur on peut trouver une nape d'eau souterraine et établir des puits artésiens. Ces puits artésiens sont impraticables en Corse d'abord sur les terrains granitiques parce qu'ils sont imperméables à l'eau, impossibles sur les terrains secondaires et tertiaires parce que les couches de ces terrains ont été brisées en plusieurs sens et ont chassé au dehors les nappes d'eau qu'elles pouvaient renfermer. Si les terrains de la Corse renferment des bassins d'eaux, profondément placés, ils ne peuvent résulter que de l'infiltration des eaux pluviales et ne peuvent pas être très considérables.



## CHRONOLOGIE DE LA CORSE

(Suite).

### L'ÉTAT DE LA CORSE

#### Sous le gouvernement du général Pascal Paoli.

1767. Cette année se signale par divers faits importants, la prise de Caprara par les Corses, l'arrivée dans l'île des jésuites expulsés d'Espagne et que nulle part on ne veut recevoir ; enfin l'état de plus en plus incertain de la Corse vis-à-vis de la France. Nous pourrions rattacher les deux derniers faits aux dates successives de leurs événements, mais nous ferons exception pour le premier parce qu'il constitue un tout inséparable dans ses parties et conséquemment dans ses dates.

L'île de Caprara, située à l'est de l'extrémité du Cap-Corse, entre les îles d'Elba et de Gorgona, avait jadis appartenu à la Corse et entré dans la donation impériale faite à la famille da Mare avec l'extrémité du Cap-Corse. La république génoise s'en était emparée comme du reste du fief et puisque les nationaux possédaient déjà le fief lui-même, il était naturel qu'ils songeassent à reprendre l'île.

Nous avons vu qu'à la fin de l'année passée Paul Mattei avait débarqué à Caprara. A cette occasion il avait examiné de près le château-fort qui défend l'île, la garnison, la manière de faire un débarquement et d'attaquer ce fort, il s'était enquis des provisions en cas de siège, il avait sondé l'esprit de la population, bref il avait préparé les éléments de la conquête, s'il n'en avait pas préparé le plan, et étant allé ensuite auprès du général Paoli il lui exposa ses vues, ses observations.

L'expédition fut arrêtée, préparée et mise à exécution, sous la direction d'Achille Murati qui était déjà commandant de l'Erbalunga et de Jean-Baptista Ristori qui était déjà commandant de Furiani. C'est à Macinaggio que l'expédition se prépare, en silence, dans le mois de janvier. Mais malgré les recommandations, la République en étant informée, envoie le 6 février, une barque à Caprara pour qu'on s'y tienne prêt à repousser l'attaque des Corses.

C'est le 16 février à la tombée de la nuit, que part de Macinaggio la flottille composée de 14 gondoles portant, outre les deux chefs et les officiers subalternes, 200 hommes de troupe, ainsi qu'un certain nombre de volontaires corses, au milieu desquels étaient Paul Mattei et quelques marins de Caprara, qui étaient précieux pour les renseignements. Ces gens étaient tous armés de fusils, d'armes blanches et ils avaient même deux petits canons.

A quatre heures de la nuit, la flottille arrivait à une anse dérobée (Ceppo) de l'île de Caprara où elle faisait son débarquement et ayant abordé nuitamment le bourg habité, les arrivants annoncent aux habitants qu'ils viennent en amis les délivrer du joug génois comme ils en délivrent la Corse. On occupe le couvent et quelques points qui dominent le port, de sorte que le fort seul où est la garnison a connaissance au jour de ce qui s'est passé la nuit. Il est déjà assiégé. Ce hardi coup de main avait permis aux Corses, non seulement de mettre la garnison du fort dans l'impossibilité de faire des sorties, il leur avait livré la côte de l'île de manière à surveiller les arrivages de Gênes qui voudraient secourir la garnison du fort.

En effet, la nouvelle étant arrivée à la République, celle-ci envoya prestement une flottille de vingt voiles avec toutes sortes d'armes et de provisions sous la conduite d'Agostino Pinello, mais les côtes de l'île de Caprara sont trop bien gardées par les Corses pour qu'elle puisse débarquer. Elle passe presque tout le mois de mars voltigeant autour de l'île et entre la tempête et les tirailleurs de la côte, elle est obligée de rentrer à Gênes sans résultat ; à peine si à la faveur d'un rocher à pic on avait

pu faire descendre un homme avec une corde du château sur une des barques génoises.

Les Corses s'étant aperçus du fait, creusent un sentier dans le roc même, sous les projectiles du fort et le 30 mars, ils peuvent couper à la garnison cette unique voie de communication.

Le 2 avril, la flottille génoise revient avec des renforts et attaque sur deux points opposés de l'île de Caprara; le 16 du même mois, nouvelle attaque qui est encore repoussée sans que la garnison du fort cesse d'être assiégée : enfin un coup de vent (Libeccio) chasse au loin la flotte génoise.

Voyant les côtes libres, les Corses songeaient à prendre le fort par assaut, lorsque le 2 mai la flotte revient avec encore plus d'impétuosité et parvient à débarquer 150 hommes précisément sous les ordres de Matra; mais attaqués par les gardiens des côtes, les uns sont tués par la mousqueterie, d'autres se jettent à la mer pour rejoindre les bateaux en nageant et Matra fut de ce nombre; enfin d'autres se rendirent, et parmi ceux-ci, il y avait 12 Corses qu'on envoya à Corte pour les mettre en prison.

Furieuse de ces succès, la république de Gènes envoie le 18 mai une flotte de 40 voiles avec toutes sortes d'armes et de provisions, mais qui est obligée de rester au large, repoussée qu'elle est partout où elle essaie de débarquer du monde. Bien plus les Corses tournant leur action vers le fort préparent l'assaut.

Les échelles sont prêtes et nuitamment les plus vaillants essaient de les gravir mais on n'a pas pris les mesures exactes. Ces échelles sont trop courtes; de plus les Génois du fort s'étant aperçus de ce défaut tombent sur les assaillants et à l'aide de crochets ils retirent même les échelles en dedans du fort.

Ceci ne découragea pas les Corses, lesquels après avoir pris de plus justes mesures, se préparaient à donner un nouvel assaut, ce que voyant la garnison du fort le 29 mai se rendit à discrétion moyennant certaines conditions.

Revenons maintenant à la chronologie des faits généraux qui se sont passés pendant et après l'expédition de Caprara.

Du 20 au 30 janvier, on avait tenu à Corte une consulte générale dans laquelle le gouvernement de Paoli avait fait connaître la non réussite de la paix proposée sous la garantie de la France, et le 27 du même mois, le général adressait à la nation entière un manifeste dans le même sens.

Si les Génois envoyaient des flottilles et des renforts au tour de Caprara, les Corses ne cessaient pas non plus

de faire passer des barques et pour voir les choses de plus près le général Paoli s'était installé à Macinaggio pendant les mois d'avril et de mai.

Dans les derniers jours de mai et les premiers jours de juin une consulte fut ouverte à Corte pour statuer sur la gravité des événements, et pour parer aux dépenses de la guerre on imposa la nation, pour une fois seulement, d'une livre par feu en sus des deux livres ordinaires. Le 3 juin la consulte délibérait encore lorsqu'arriva l'heureuse nouvelle de la reddition du fort de Caprara et par conséquent de la prise définitive de l'île, opérée sous les yeux mêmes des Français qui gardaient les présides de la Corse. Une grande fête officielle fut célébrée dans toute la nation, pour honorer la prise de Caprara.

Les succès de nos compatriotes sur les Génois froissaient la France et l'on voit ici le ministre Choiseul renouer la correspondance avec Paoli, mais pour jouer aux finesses. Ceci tend à obscurcir un peu l'horizon, et une cause vient s'ajouter aux difficultés du moment, c'est celle des jésuites sur laquelle nous devons nous arrêter un instant pour l'intelligence du sujet.

Les jésuites ont pénétré en Corse au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire au temps des guerres et des troubles de l'île.

Comme ils ne vivent pas au milieu des pauvres, ils n'y avaient ouvert que deux maisons. L'une à Bastia (1553) et l'autre à Ajaccio (1593). Selon leur usage, ils avaient à côté de ces maisons, le couvent des Ursulines à Bastia, le couvent des Clarisses à Ajaccio. Comme jardin d'agrément et maison de plaisance, ils avaient à Bastia la propriété qui est au nord de la ville (dite de Campana) où ils avaient érigé une tour, de plus une propriété avec maison à Paterno; à Ajaccio ils avaient acquis la plus belle propriété qui borde la ville au sud-ouest où ils avaient élevé le Casone.

A Ajaccio comme à Bastia, ils professaient l'enseignement, mais leur instruction portait plus spécialement sur les séminaristes que sur le public et en peu de temps, ils avaient acquis un empire absolu sur les évêques et sur le clergé; si bien qu'au XVII<sup>e</sup> siècle comme on peut le voir par le synode de Castagnola (1614), évêque de Nebbio, le clergé prétendait exercer en Corse une *inquisition* portant autant sur le temporel que sur le spirituel.

L'esprit de domination, joint aux moyens détournés de réussite, ayant toujours été la base de l'ordre des jésuites, ceux-ci sont entrés dès leur fondation en lutte avec les autorités de tout ordre; et quand les monarques ont voulu arrêter ou même contenir leurs menées ils ont vu susciter chez eux les plus grandes tempêtes, sans en accepter l'assassinat. Le P. Briant, le P. Campian, et le P. Skeriwins en 1581; le P. Ballard en 1585 et le P.

Guignard en 1595 avaient été déjà pendus ou brûlés pour régicide, mais les autres ne devaient pas s'arrêter pour cela.

Louis XV, qui occupait au moment que nous décrivons le trône de France, quoique sachant parfaitement allier comme son ancêtre, Louis XIV, la dévotion à la dissolution des mœurs, eut peur sans doute de mourir poignardé comme son autre ancêtre Henri IV, à l'instigation des Jésuites, et en 1762, il chassa cet ordre monastique de son royaume.

En Corse, les Jésuites régnaient encore au moment de la révolte, mais les expéditions françaises s'étant succédé dans l'île, leur présence devenait suspecte, et, sans doute pour s'y maintenir, le général de l'ordre écrivit de Rome le 1<sup>er</sup> octobre 1761 à Paoli, pour lui dire que si les Corses le voulaient, ils seraient bientôt délivrés des Génois par les Jésuites. Il énumérait ici les forces armées dont ils pouvaient disposer, sans compter les forces morales. Connaissant à quel prix aurait été le secours des Jésuites pour la Corse, Paoli les remercia, et on ne voit pas figurer un seul jésuite dans le personnel de l'université Corse.

L'Espagne et le Portugal étaient le coin de l'Europe où les Jésuites étaient encore les maîtres, et comme là aussi les monarques étaient menacés d'être à leur obéissance, ils firent chasser ces pères d'Espagne en 1759. Le roi de Portugal ayant voulu en faire autant, il risqua d'être assassiné en 1761, à l'instigation du P. Malagrida qui fut brûlé pour cela.

Dans l'année 1767, que nous décrivons, les Saints-Pères ayant été chassés aussi du Portugal, on les embarqua sur une flottille sans savoir où on les déposerait. Le pape, lui-même, n'en voulut pas dans ses états, la république de Gênes n'en voulut pas non plus, mais comme disait un vieux proverbe génois, ce qui ne vaut rien pour Gênes, peut servir pour la Corse (*baccalà per Corsica*) et l'on songea à déposer les Jésuites dans les présides de l'île.

Cette fois, ce n'étaient plus ces pères ambitieux et absolus, cachés sous le manteau de l'humilité et de la dévotion, c'étaient des malheureux privés presque de pain pour manger, et dont personne ne voulait. Voilà pourquoi le gouvernement même de Paoli ne fut pas dur à leur égard ; mais les Français ne devaient pas voir avec autant d'indifférence que ces pères fussent admis par Gênes dans les présides confiés à leur garde, comme nous le verrons dans un instant.

Dès le 23 mars, le ministre Choiseul, répondant à Paoli sur la question de l'évacuation de la Corse par les troupes, plaide les droits de Gênes sur l'île, et met

même en doute le droit de conquête de l'île de Caprara par les Corses. Dans la consulte de juin on réfute le ministre avec une réponse et à titre d'accommodement on propose de laisser pendant quelques années aux Génois une place forte, celle de Bonifacio, ce qui n'est accepté ni par Gênes, ni par la France ; enfin la question des Jésuites arrive, et en voyant que la république envoyait ces religieux à Algajola, Calvi et Ajaccio où était la troupe française, Choiseul donna ordre à Marbeuf de quitter bientôt ces places. Les villes de Bastia et de Bonifacio avaient été aussi remplies de ces religieux.

En attendant, les négociations continuaient, et par sa lettre du 25 juillet, Choiseul se contentait de rappeler la présence de l'armée française en Corse pendant quatre ans sans préjuger le dénouement, c'est-à-dire que la France soutenait les droits de Gênes pour les acquérir à son tour, comme nous le verrons. Si la France expulsait les Jésuites de son territoire elle en pratiquait elle-même la tactique ambitieuse et dissimulée.

Les Jésuites, continuant à rester dans les présides, malgré l'armée française qui menaçait de s'en aller, on voit cette armée évacuer l'Algajola, et les Corses en profitent pour s'en emparer. La chose n'est pas aussi facile pour Calvi et pour Ajaccio, qui sont deux villes fortifiées, cependant on parvient à occuper la partie ouverte de cette dernière, le Faubourg. Les Corses auraient même poussé plus loin, si le gouvernement de la France ne fût intervenu pour prier les Corses de respecter la neutralité des présides au moins pendant les quatre ans. On ne pouvait être plus rusé pour paralyser nos compatriotes et pour leur laisser des espérances.

La correspondance continue et s'accroît entre Paoli et Choiseul, mais plus le général corse presse le ministre de s'expliquer, plus il réfute les arguments de temporisation et plus ce ministre répond d'une manière évasive, incertaine.

Dans l'espoir de faire mieux, on délègue auprès de Choiseul, le 20 octobre, Mathieu Buttafoco, pour parler au nom de la Corse. Officier dans le Royal-Corse, Buttafoco servait déjà la France, mais loin de tourner au profit de la Corse, sa mission devait aggraver les choses, comme nous verrons, c'est-à-dire que l'année 1767 terminait en laissant tout en suspens.

1768. Cette année est lugubre pour l'île. Les Corses sont sans doute satisfaits de voir que les Génois sont de plus en plus affaiblis et qu'ils vont définitivement quitter l'île, mais ils ne sont pas rassurés sur la position que prend le gouvernement de Louis XV. Cependant, l'espérance de posséder les présides à la fin des quatre ans de dépôt, n'est pas morte chez les insulaires, et dans ce

but, ils ménagent les Français plutôt qu'ils ne les brusquent.

Du côté de la France, au contraire, la possession de la Corse était une affaire décidée, et si on dissimulait les voies et moyens qu'on employait pour atteindre le but, ce n'était que pour mieux sauver les apparences vis-à-vis des puissances, vis-à-vis des Corses, et même vis-à-vis des Génois. Nous allons indiquer les dates principales des faits, car il faudrait s'arrêter à chaque jour si on voulait indiquer tout ce qui s'est passé.

Déjà, depuis l'arrivée des troupes françaises en Corse, la cour demandait aux officiers supérieurs des rapports sur la Corse, mais c'est surtout dans les mois de janvier et février 1768, que ces rapports sont plus multipliés et plus précis.

On n'a qu'à consulter les nombreuses pièces déposées soit à la bibliothèque nationale, soit aux archives générales, pour voir comment les intérêts que la Corse peut offrir à la France sont discutés, ainsi que les moyens les plus expéditifs de s'en emparer et jusqu'aux plans de campagne.

Malgré tout cela, la correspondance entre Paoli et le ministre Choiseul continuait, et Buttafoco en était l'intermédiaire. Le général corse qui, sans le faire paraître, voyait bien où l'on voulait en venir, dit franchement au ministre de Louis XV, que si la France voulait la Corse, les insulaires seraient volontiers français, mais puisqu'ils ont gagné la liberté à tant de sacrifices, que la France traite au moins avec eux directement.

Pour bercer les Corses, Choiseul fait tantôt la proposition de ne posséder définitivement pour la France que quelques parties, par exemple le cap Corse et Saint-Florent, tantôt il fait comprendre au général Paoli que si il veut renoncer à gouverner la Corse, il trouvera en France une compensation, et en attendant, il serraient de près le traité de vente de la Corse que Gênes faisait à la France.

C'est le 14 mai que l'acte de cession est signé à Paris et quoique pour la forme Gênes n'entende faire qu'une cession provisoire, ses réserves sont et resteront comme non avenues. Du reste, les frais qu'elle aurait à rendre à la France pour compenser tout ce que celle-ci a fait dépasseraient les sommes que la république voudrait et même pourrait donner, tandis que la cession lui procurait des millions dont on n'a jamais pu savoir le nombre au juste.

Si les soupçons avaient déjà fait pressentir la cession de la Corse à la France, la signature du traité ne laissa plus de doute, et, du reste, dès les 18, 20 et 22 mai, des ordres sont donnés à Toulon pour que des vaisseaux

chargés de troupes aillent renforcer la garnison et prendre possession de l'île ; aussi les débarquements se succèdent sur divers points de la Corse à la fin de mai et dans le mois de juin.

Dès la première nouvelle qui en arrive en Corse, on rassemble une consulte générale (fin de mai) et dans laquelle le général Paoli soumet la situation au pays pour savoir ce qu'il pense, ce qu'il veut faire. Des discours empreints d'énergie et d'indignation sont prononcés par divers membres de la la consulte. Comment, disaient-ils s'être livrés aux Génois à des conditions que ceux-ci n'ont jamais loyalement exécutées, avoir été gouvernés tyranniquement par eux pendant quatre siècles, et au moment où les Corses ont acquis la liberté au prix de tous les sacrifices, au prix de leur sang, être vendus par eux comme un vil troupeau ? Ah ! ceci exaspérait tout Corse qui avait tant soit peu de sentiment et de dignité ! aussi le cri de guerre sortit de toutes les bouches. On ne se dissimule pas la lutte qui les attend, le dénouement même funeste qui en résultera, mais au moins, on aura virilement, vaillamment protesté.

Sous le nom de *Raguagli*, les Corses commencent le 7 juin à publier une feuille périodique indiquant désormais les événements et l'Europe entière qui lit cette feuille, a les yeux fixés sur la Corse. Si celle-ci n'a pas de secours étrangers, elle a au moins les sympathies du monde civilisé.

Le gouvernement français, de son côté, dès le mois de juin, fait des ordonnances pour régler l'administration et la justice dans l'île. Le 23 juin, on baisse le pavillon génois pour hisser sur la citadelle de Bastia le pavillon français, et on chante dans la cathédrale un *Te Deum*, pour célébrer à la fois le départ des Génois et l'installation des Français. Les arrivages des troupes continuent, et d'amis qu'ils se croyaient, encore naguère, les Corses et les Français vont désormais ouvrir les hostilités de la guerre.

C'est le 30 juillet que les Français commencent l'attaque, c'est-à-dire cinq jours avant le terme convenu pour l'évacuation des places, car cette évacuation n'expirait que le 4 août. Nous allons suivre désormais les péripéties de la lutte, mais il est bon tout d'abord que nous caractérisions les conditions dans lesquelles cette guerre a été faite soit du côté français soit du côté des Corses.

## BIBLIOGRAPHIE DE LA CORSE.

(Suite)

1859-60.

Giornale storico degli archivi Toscani. Vol. III. IV. gr. in-8°. — Firenze.

Il y a des recherches à y faire concernant la Corse sous la domination toscane.

1859. GIUDICELLI (J. A.).

Discours prononcé le 15 août ... anniversaire de la naissance de Nap. I<sup>er</sup>, in-8°. — Bastia.

1859. LANZI (Antoine), né à Ajaccio.

Faculté de droit de Paris. Thèse pour la licence. — Paris, 1859, in-8° de 56 pp.

1859.

La revue littéraire de la Corse. Marchi, Ajaccio.

1859. LECHEVALLIER (A.).

Du palper abdominal appliqué à l'obstétrique et plus spécialement à l'étude de la grossesse, thèse, in-4°. — Paris.

Elève de M. Mattei, il en reproduit les idées. V. l'analyse de cette thèse par Foucart, Gazette des hôpit., 15 nov. 1859, in-fol. — Paris.

1859.

Loi du 11 juin 1859, déterminant pour la Corse et l'Algérie, les délais des instances devant le conseil d'état et devant la cour de cassation.

Ann. des Mines 1859, VIII, p. 161.

1859. LORENZI (A.).

A mademoiselle Lucie Multedo et à son époux Jean Piccioni, in-8°. — Bastia.

1859. MANNONI (Abbate).

Elogio funebre... dell'abbate Giovan Giuseppe Angeli di Novale d'Alesani, in-8°. — Bastia.

1859. MARCHI fils aîné.

La Corse et ses illustrations. Giudice della Rocca. Ajaccio in-12. Extr. V. journal de la Corse, 4 janvier.

MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

De la poche amnio-choriale et de la hernie que peut faire l'amnios à travers la rupture du chorion, sortie du fœtus encore revêtu de l'amnios. V. annal. de la Flandre occidentale n° 13, p. 421. — Roulers.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.Eclampsie, embryotomie, discussion, rapport. V. Bulletin de la société de méd. prat., séance du 1<sup>er</sup> décembre 1859, in-8°. — Paris.1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Discussion à propos des entorses, fractures, etc. V. Bulletin de la société de méd. prat., séance du 3 novembre 1859, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Fœtus anincéphale. Discussion. Bullet. de la société de

médecine prat., séance du 6 octobre 1859, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Du palper abdominal appliq. à l'obstétrique et plus spécialement à la grossesse, analyse de la thèse Lechevallier. V. Bulletin de la société de méd. prat., séance du 6 octobre 1859, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Discussion sur l'abus du seigle ergoté. V. Bullet. de la soc. de méd. prat., séance du 7 juillet 1859, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Discussion sur les difficultés de la délivrance et les accidents puerpér. fébriles. V. Bullet. de la soc. de méd. prat., séance du 3 juin 1859, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Présentat. de divers instrum. chirurgicaux du sieur Fabri de Bologne. V. compt.-rend. de la soc. de méd. prat., séance du 3 juin 1859, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Description et présentation du leniceps devant l'académie de médecine, le 11 janvier 1859. V. Union médic. surt. 13 janvier, in-8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Présentation et description du leniceps devant l'académie de médecine, séance du 11 janvier 1859. V. Gazette médicale 15 janvier, où est la figure, in-4°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Les symptômes de la ponte annuelle des ovaires chez la femme. Lecture à l'académie des sciences. V. séance du 14 février 1859. V. les journaux et en particulier le Moniteur des hôpitaux, 22 février, où est la note entière. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.De l'albuminurie en général et plus spécialement pendant la grossesse. De l'éclampsie, de l'accouchement provoqué comme moyen de suspendre les convulsions éclamptiques par le D<sup>r</sup> Hamon, travail analysé. V. Gazet. des hôpit. 5 mars 1859, in-fol. — Paris.1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

De l'influence qu'exerce le contact de l'air sur la manifestation des symptômes syphilitiques. Lettre à l'académie de médecine, séance du 13 mai. V. Gazet. des hôpit., 7 juin 1859, in-fol. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Vice de conformat. du bassin; accouchement prématuré au moyen des injections intra-utérines. Mort apparente du nouveau-né; insufflation bouche à bouche. V. France médicale 17 septembre 1859.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Sur l'action que peut avoir le café sur les intestins. V. compt.-rend. de la société de méd. prat. 7 mai 1859, in 8°. — Paris.

1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

A propos des maladies cérébrales par épanchement et

- par inflammation, discussion. V. compt.-rend. de la soc. de méd. prat., séance du 3 février 1859, in-8°. — Paris.
1859. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.  
De l'albuminurie en général et plus spécialement pendant la grossesse. De l'éclampsie, de l'accouchement prématuré comme moyen de suspendre les convuls., etc., communication à la soc. de méd. prat. Voir comptes-rendus, 6 janvier 1859, in-8°. — Paris.
1859.  
Mémoire pour la dame J. C. Viterbi ... contre Cam. Tommasi, etc., in-8. — Bastia.
1859.  
Mémoire relatif au procès entre la fabrique de Canari et le sieur J. A. Alessandrini, in-8 de 8 pages. — Bastia.
1859. MULTEDO (Giuseppe).  
Alla Corsica canto. (Estratto dal Giornale l'Imparziale fiorentino). — Bastia, 1859, in-8 de 15 pages.
1859. MULTEDO (Giuseppe).  
La patria dell'italiano. — Bastia, 1859, in-8 de 7 pages.
1859. MULTEDO (Giuseppe).  
All' Italia, nelle nozze delle Loro Altezze imperiali il principe Napoleone e la principessa Maria (Clotilde). Canto ... Parigi, 1859, in-8 de 15 pages.
1859. PATRIMONIO (M. J.).  
Thèse pour la licence en droit par P. M. J. né à Bastia, in-8. — Paris.
1859. PIETRA SANTA.  
Etude médico-hygiénique sur l'influence qu'exercent les chemins de fer sur la santé publique. — Paris, 1859, in-8.
1859. PAMPELLO (R.).  
Sur quelques traces de glaciers dans l'île de Corse. Lect. devant la soc. de géolog. V. Bullet, tome 17, p. 78-82.
1859.  
Quelques réflexions sur l'isthme de Suez et la Corse. in-8. — Cette.
- 1859-1861. Recueil des arrêts notables de la cour impériale de Bastia ... par MM. le comte Colonna d'Istria et Gafforj, ... avec une préface par M. J.-B. Duvergier, ... — Bastia, 1859-1861, 5 vol. in-4. — T. 1. — IV. V.
1859. RENÉE (Amédée).  
La grande italienne (Mathilde de Toscane) avec un portrait d'après une peinture ancienne, etc., in-8. — Paris.  
C'est la princesse qui, après avoir négligé l'exercice du droit de la Toscane sur la Corse, à l'instar de ses prédécesseurs, a fini par faire présent de cette île avec bien autres choses au Pape, le fameux Hildebrand.
1859. RIGO (abbé).  
Revue ecclésiastique, in-8, 12 cahiers. — Bastia.
1859. RIGO (V.), vicaire général honoraire d'Ajaccio.  
Mémoire à consulter sur les procès intentés par les con-
- seils de fabrique pour la conservation des biens des églises paroissiales et autres édifices consacrés au culte divin ... — Bastia, 1859, in-8.
1859. ROCCA (Jean de la).  
Mémoire sur la « Mission du prêtre Corse ». — Poissy (s. d.), in-4 de 28 pages.  
(Juillet 1859).
1859. ROCCA (J. de la).  
L'Autriche et l'Italie devant l'Europe, in-8. — Paris.
1859. SAVOYARDY.  
Essais poétiques. — Alger, 1859, in-16 de 87 pages.
1859.  
Société de St Vincent-de-Paul. Confér. de Bastia, in-8. — Bastia.
1859. TOMEI (J.-B.), avocat à Bastia.  
Mémoire ... contre MM. Courtaux et Cie de Dieppe, MM. Roblin et Genty et MM. J. Mirès et Cie. — Paris, 1859, in-8 de 54 pages et couv. impr. servant de titre.  
(Tribunal de commerce de la Seine).
1850. TOMEI (J.-B.).  
Mémoire adressé par les maires du cap Corse à S. M. l'empereur Napoléon III. La Corse positive, ou le mal et le remède. — Paris, E. Brière, in-8.
1859. TOMMASI (Julie-Cornélie Viterbi, veuve).  
Cour impériale de Bastia. Mémoire... contre le sieur Camille Tommasi et son épouse. Etant en cause le sieur Louis Tommasi. — Bastia 1859, in-8 de 112 pages et couv. impr. servant de titre.
1859. ZECCHINI (S. P.) et VIANTI (A.).  
Esempi della virtù italiana ... 2<sup>e</sup> éd. — Torino. Pour les exemples tirés de l'histoire de la Corse. Voir pp. 37, 140, 236, 239, 357, 361, 381, 383 et 386.
1860.  
Académie d'Aix. Vice-Rectorat de la Corse. Lycée impérial Napoléon III de Bastia. Distribut. solen. des prix. 24 juillet 1860, in-8°. — Bastia.
1860. AMBROSINI et HUART.  
Histoire de la famille Bonaparte depuis son origine jusqu'en 1860, in 8°. — Paris.
- 1860? ANTONY (J. A.).  
Mémoire contre le ministère public, in-8°. — Bastia.
1860. ARRIGHI, conseiller à la cour impériale, rapporteur.  
Société d'agriculture, sciences et arts de Bastia. Rapport sur le reboisement des forêts de la Corse. — Bastia, 1860, in-8° de 31 pages.
1860. BOENS (H.).  
Revue obstétricale, note sur l'accouch. physiologique par le D<sup>r</sup> Mattei. Analyse dans les Annales médicales de la Flandre occid., tome VI, n° 19, in-8°. — Roulers.
1860. BONAPARTE (Prince Pierre-Napoléon).  
Sampiero, légende Corse, traduite de l'Italien. — Paris, 1860, in-4°.

1860. BONAPARTE (le prince Napoléon-Louis).  
Des idées napoléoniennes... — Paris, Plon, 1860, in-18.
1860. BRUNET (J.-C.).  
Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres. — Paris, Didot, 1860, 6 vol. in-8°
- Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres. — Paris, Sylvestre, 1842. 5 vol. gr. in-8.
1860. BRUNET (Ch.).  
Manuel du libraire et de l'amateur de livres. — Paris, 1845, 5 vol. gr. in-8°.
- Malgré la richesse de la bibliographie de ces ouvrages la Corse y est pauvrement représentée.
1860. CASALE.  
Discours prononcé par M. le président Casale à l'occasion de l'installation de M. Germanes, 1<sup>er</sup> président de la cour, etc., 16 janvier 1860, in-8°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Allocut. pron. à la distribut. des prix du petit séminaire. (15 juillet 1860), in-8°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Note explicative sur l'emplacement de la nouvelle cathédrale d'Ajaccio. (24 oct. 1860). — Bastia, 1860, in-4° de 10 pages.  
(Campi-Sciarabola).
1860. CASANELLI, évêq.  
Lett. circul. à l'occasion de la prochaine arrivée de LL. MM. l'empereur et l'impératrice, in-4°. — Ajaccio.
1860. CASANELLI, évêq.  
Lett. circul. qui ordonne des quêtes en faveur des victimes des massacres de Syrie, in-4°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Lett. circul. pour engager les fidèles à venir en aide à N. S. P. le Pape, in-4°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Circulaire qui prescrit un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, in-4°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Lett. pastorale, in occasion de la quaresima e dell' enciclica de N. S. Papa Pio IX, dei 19 gennajo 1860, in-4°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Lettera circolare in occasione della quaresima, in-4°. Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Mandement à l'occasion du Carême 1860 et de l'encyclique de N. S. P. le Pape, 19 janvier de la même année, in-4°. — Bastia.
1860. CASANELLI, évêq.  
Lett. circul. à l'occasion des derniers attentats contre les états du Saint Siège, in-4°. Bastia.
1860. CHATEAUBRIAND.  
De Buonaparte et des Bourbons, 30 mars 1814, p. 245, tome XIX de Œuvres... Mélanges politiques. Edition Lefèvre. — Paris, 1860, in-18.
1860. COLONNA D'ISTRIA (A.).  
Ajaccio vendicata dall' accusa di cospirazione contro l'imperio francese nel 1809, in-8°. — Bastia.  
V. Sciarabola, p. 68.
1860. COMNÈNE (N. S.).  
Les deux grandes perturbations sociales, etc., etc., in-8°. — Paris.
1860.  
Cour impériale de Bastia. Procès-verbal de l'installation de M. Germanes, en qualité de premier président. 10 janvier 1860, in-8°. — Bastia.
1860.  
Départ. de la Corse. Comptes des recettes et des dépenses départementales. Exercice 1860, in-4°. — Ajaccio.
1860.  
Départ. de la Corse. Budget départemental des dépenses et des recettes de l'exercice 1860, etc., in-4°. — Ajaccio.
1860.  
Départ. de la Corse; projet du budget départemental des dépenses et des recettes de l'exercice 1861, in-4°. — Ajaccio.
1860.  
Discours prononcés sur la tombe de M. François Flach, maire de Calvi, etc., in-8°. — Bastia.
1860. DUPONT, CASALE, GERMANES.  
(Discours à la cour). — Bastia, 1860, in-8°.
1860. ESMENARD.  
Note explicative sur l'emplacement de la nouvelle cathédrale d'Ajaccio, in-4° de 16 p. — Bastia.
1860. FAURE (Gracieux).  
Les bandits célèbres de la Corse. — P., 1860, 2 vol. gr. in-8° (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> séries).
1860. FLEURY et MARCHAL (de Calvi).  
Holo-Iatrie et Topo-Iatrie, discussion, in-8°. — Paris.
1860. GIORGI (J. F.).  
Discours prononcé sur la tombe de M. l'abbé Pierre Filippi de Sartene, in-8°. — Bastia.
1860. GONZALES (Emmanuel).  
Le Serment de la veuve, nouvelle corse. (Feuilleton du Siècle du 19 déc., 30 déc. 1860.)
1860. KEMPFEN.  
Notice biographique sur le comte Colonna d'Istria, premier président de la cour de Bastia, in-8°. — Bastia.
1860. LANG (A.).  
Notice historique sur Théodore Ley de Pungelscheid, baron de Neuhof, etc., mém. de la soc. d'archéologie de la Moselle. — Metz, 1861, in-8°.

1860. LIMPERANI (B.).

La redenzione, poema epico, scritto da Bartolomeo Limperani di Carcheto corretto ed emendato dall' abate Pietro francesco Antonelli di Venzolosca, in-8°. — Bastia.

1860.

Maison Bonaparte devenue impériale de France, in-8°. — Paris.

1860.

Manuscrit Sforza (1467). Ce manuscrit publié à Londres par d'Azeglio, contient quelques détails sur les Sforza qui ont possédé la Corse en même temps que Gênes.

1860. MARCHAL (de Calvi).

L'autonomie ou indépendance de la médecine, in-8°. — Paris.

1860. MARCHAL (de Calvi).

Du prétendu vitalisme de Bichat. Extrait de l'Union médicale. — Paris, 1860, in-8°. Pièce.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Albuminurie dans le cours de la grossesse, ses accidents en dehors de l'éclampsie, etc., discussion. Soc. de méd. prat., V. compt.-rend. séance 5 janvier 1860, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Clinique obstétricale. Les observations composant cette clinique commencent à paraître dans la Revue médicale de Paris, 30 juin, pour continuer, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Discussion à propos des eaux thermales. Bullet. de la soc. de méd. prat., séance 5 avril 1860, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Les marais paludéens des environs de Bastia et leur action sur la puerpéralité. Bullet. soc. de méd. prat. Séance du 7 juin, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

La descente et l'enclavement de l'utérus pendant la grossesse. Bullet. de la société de médecine pratique, Séance du 5 juillet 1860, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Influence de l'intoxication saturnine sur le produit de la grossesse, sur l'accouchement et les suites de couches. V. Gazet. des hôpit., 26 mai 1860, in-fol. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Dissert. sur l'avortement médical par le docteur Tirifay. Analyse. V. Gazette des hôpit., 21 juillet 1860, in-fol. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Descente et enclavement de l'utérus dans l'excavation du bassin à deux mois de grossesse sans déviation de l'organe. Réduction spontanée. Accouchement à terme. V. Gazette des hôpit., 30 août 1860, in-folio. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

De la rétroversion utérine dans l'état de grossesse. Mém. du D<sup>r</sup> Elleaume. Analyse. V. Gazette des hôpit., 1<sup>er</sup> sept. 1860. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Accouchement à terme, présentation du bras, version, etc. V. France médicale, 20 octobre 1860, in-folio. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Rapport sur l'ouvrage du D<sup>r</sup> P. Heram (Les accouchements en Orient). V. soc. méd. du Panthéon. Courrier médical de Paris, 3 novembre 1860, in-4°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Rapport sur la compress. des carotides proposée contre l'éclampsie. Bullet. soc. de méd. prat., séance du 2 août 1860, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

A propos de la cause des hématoécèles, discuss. V. Bullet. de la société de méd. prat., séance du 2 août 1860, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Des divers modes de terminaison des grossesses extra-utérines anciennes et de leur traitement. Commun. à la soc. de méd. prat. Voir au bulletin, séance du 6 sept. 1860, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

M. le D<sup>r</sup> Mattei, ses titres et ses travaux jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1860. — Paris, (s. d.) in-8° de 14 pages.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

De plusieurs points d'obstétrique où les faits n'étant pas en harmonie avec les principes généralement reçus demandent de nouvelles études. Mémoire lu par l'auteur devant l'académie de médecine à propos de sa candidature, séance du 20 novembre 1860. Paris, 1860, in-8° de 27 pages.

1860. MATTEI (D<sup>r</sup> Antoine).

Des ruptures dans le travail de l'accouchement et de leur traitement. Thèse présentée au concours pour l'agrégation (Section de chirurgie et d'accouchement) et soutenue à la Faculté de médecine de Paris. — Paris, 1860, in-8° de 92 pages.

1860. MATTEI (D<sup>r</sup> Antoine).

Des divers modes de terminaison des grossesses extra-utérines anciennes et de leur traitement. Travail établi sur le résultat de cent observations dont une décrite en détail. Extrait de la Gazette des hôpitaux, 13 et 18 sept. 1860. — Paris, 1860, in-8° de 21 pages.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

De l'action des liqueurs alcooliques sur nos tissus, discussion à la soc. méd. du Panthéon. V. Courrier médical 15 janvier 1860, in-4° Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Intoxication saturnine, son influence sur la génération, V. Gazette des hôpit., 26 mai 1860. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

Quels sont les cas où il faut extraire le délivre avant le fœtus et ceux où il faut extraire le fœtus avant le délivre pour remédier aux hémorrhagies de la grossesse. etc. Communication à la société de médecine du Panthéon. Voir Courrier médic, 29 septembre 1860, in-4°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

La bosse sero-sanguine pouvant se faire sur l'enfant vivant et mort, signes des 2 cas. Communicat. à la société de médéc. pratiqu. séance du 6 décembre 1860, V. compt.-rend. p. 153, in-8°. — Paris.

1860. MATTEI (A.) D<sup>r</sup> M.

L'Union médic., dernier n° de novembre 1860, réclame pourquoi M. Mattei n'a pas été compris dans le nombre des candidats présentés par la section d'accouchements à l'académie de médecine. — Paris.

1860.

Mémoire pour les propriétaires de l'Etang de Chiurlino, etc., contre la dame Louise veuve Nicolai, etc., et contre les sieurs S. et J. Damei, in-8°. — Bastia.

1860.

Ministère de l'intérieur. Départ. de la Corse. Supplément au budget départem. de l'exercice 1860, etc., in-4°. — Ajaccio.

1860. OCAPITAINE (officier) ou AUCAPITAINE.

Mémoire sur les antiquités phéniciennes de la Corse. Voir journal de Turin. Voir Galletti.

1860. ORNANO (Rodolphe d').

De l'administration de l'Empire, in-8°. — Paris.

1860. ORSINI.

Réponse à la brochure intitulée: Le pape et le Congrès, par l'abbé Orsini, in 8. — Paris.

1860. ORSINI (P.), avocat.

De l'influence des peines légales en France, in-8. — Bastia.

1860. PERALDI (F. M.).

Analisi critica sull' origine della temporale dominazione dei Papi e sulle apologie della stato presente di questa souranita, in-8. — Bastia.

1860. PERETTI (l'abbé L. de).

La veuve de Cynros ou le premier commandement de l'église... — Paris, 1860, in-16.

1860.

Petites instructions chrétiennes par demandes et par réponses, etc., in-18. — Bastia.

1860. PIETRA SANTA.

Mémoire concernant l'influence du climat d'Alger sur les affections chroniques de la poitrine. Extrait. — Paris, (s. d.) in-4.

(Institut de France. Académie des sciences, séance du 10 sept. 1860).

1860. PIETRA SANTA.

Du climat d'Alger dans les affections chroniques de la poitrine. Rapport... — Paris, 1860, in-4.

1860. PIETRA SANTA (Prosper de).

Du climat d'Alger dans les affections chroniques de la poitrine... Deuxième édit. — Paris, 1860, in-8.

1860. POLI (D.) et TOMEI (J. B.).

A. S. M. l'impératrice E, La lettre impériale du 5 janvier 1860 et la Corse. — in 8°, Paris.

1860. RIBAUT DE LAUGARDIÈRE, avocat général.

Cour impériale de Bastia. Audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1860. Discours... Du travail. — Bastia, 1860, in-8 de 34 pages.

1860. ROCCA (Jean de la).

Troisième mémoire sur la « Mission de prêtre corse. » A MM. les conseillers de la Chambre correctionnelle de Bastia. Lagny (s. d.) gr. in-8 de 8 pages.

1860. ROCCA (Jean de la).

Second mémoire sur la « Mission de prêtre corse. » A MM. les juges du tribunal d'Ajaccio. — Rodez, (s. d.) in-8 de 16 pages.

1860. ROCCA (J. de la).

Voyage de l'empereur en Corse et ses conséquences, in-8. — Bastia.

1860. ROUYER.

Analyse de la thèse de M. Mattei sur les ruptures et de son mémoire sur les grossesses extra-utérines. V. Gazette hebdomad. de médéc. et de chirurg., décembre 1860, in-4. — Paris.

1860.

Supplica dell' emigrazione italiana in Corsica al Re Vittorio Emmanuele, in-8. — Bastia.

1860. TOMEI (J. B.).

Les cedrats de la Corse, in-8. — Bastia.

1860. TOMEI (J. B.).

La lettre impériale du 5 janvier 1860 et la Corse. Suite aux mémoires: « Une pensée sur l'avenir de la Corse. » et « La Corse positive »; par J. B. Tomei (14 juin 1860). — Paris, Martinet 1860, in-8. Pièce.

1860. TOMEI (J. B.).

A. S. M. l'impératrice Eugénie. La lettre impériale du 5 janvier 1860 et la Corse; par D. Poli, ... et par J. B. Tomei.... — Paris, L. Martinet 1860, in-8. Pièce.

1860. TOMEI (J. B.).

Projet de société pour les cedrats en Corse, in-8. — Bastia

1860.

Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice dans la nouvelle France, en Corse et l'Algérie, illustré par 50 gravures in-4. — Paris.

Le Propriétaire-Gérant responsable, D<sup>r</sup> A. MATTEI.

CLERMONT-DE-L'OISE. — IMPRIMERIE A. DAIX, RUE DE CONDÉ, 27.

ANNALES DE LA CORSE

M. LE DOCTEUR ANTOINE MATTEI

